

COMPTE RENDU ET DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 3 DECEMBRE 2021

Etaient présents : Mr MARCHAUD Alain, Mme COMBASTEIL Marie-Anne
Mr POUGET Jean-Louis

Absents : Mr MANSION Pascal, Mme BERTHUY Sylvie, Mme MAZIN Ingrid
Mr STOQUE Vincent, Mme VALEIX Cyrielle

Le quorum étant atteint (article 10 de la loi du 10 novembre 2021) :

La séance s'est tenue en public,

Soumis à délibération :

- Groupement de commandes de défibrillateurs
- Adressage rue supplémentaire au Bos
- Demande subvention exceptionnelle école de Massiac
- Renouvellement adhésion Groupement de commandes Marchés Publics avec CDG 43
- Adhésion service médecine du CDG 43
- Décisions modificatives imputation budgétaire (OPAC, bibliothèque école, débroussailleuse, affectation résultat aménagement foncier)
- Dossier DETR 2022
- Dossier LEADER
- Dossier amende de Police

Non soumis à délibération :

- Approbation du rapport d'activité CCBSA
- Classe piscine (demande de prise en charge du transport)
- Utilisation salle polyvalente

Mme COMBASTEIL Marie-Anne est volontaire pour être secrétaire de séance,

1 – Groupement de commandes de défibrillateurs,

-La CCBSA demande aux communes, l'autorisation de passer un appel d'offres pour l'achat de défibrillateur .

Voté à l'unanimité

2 – Adressage rue supplémentaire au village du Bosbomparent.

-La rue rejoignant la place du Grand Pré à la rue Blanche de Castille, n'ayant pas de nom, il a été décidé de la nommer : Chemin du Coudert de la Roche

Voté à l'unanimité

3 – Approbation du rapport d'activité de la CCBSA,

-Le rapport a été envoyé à chaque conseiller à titre d'information,

4- Classe piscine (demande de prise en charge du transport)

-Les enfants de l'école vont à la piscine une fois par semaine à partir du 10 décembre et pour 11 séances. Un devis de 90 Euros par séance nous a été fourni . La mairie prend en charge le transport des enfants.

5 – Demande de subvention exceptionnelle de l'école primaire de Massiac.

Cette demande a été faite par l'école primaire de Massiac pour 3 enfants habitants sur la commune de Saint Beauzire pour une classe de mer.

Mr Le Maire rappelle que nous avons une école sur la commune et que nous avons régulièrement des demandes de subventions exceptionnelles pour celle-ci.

VOTE : abstention 1 Contre : 2 Pour : 0

6 – Renouvellement adhésion Groupement de commandes Marchés Publics avec CDG 43

- Cette adhésion est gratuite elle sert pour les appels d'offres des travaux dépassants 100 000 euros.

On ne paye le service que si l'on s'en sert.

Voté à l'unanimité

7 – Adhésion service médecine du CDG 4

- L'association interprofessionnelle de santé de Brioude ne prenant plus en charge les employés des collectivités, il est décidé d'adhérer au service de santé du CDG 43,

Voté à l'unanimité

8 – Décisions modificatives imputation budgétaire.

OPAC, bibliothèque école, débroussailleuse, affectation résultat aménagement foncier.

- Le conseil municipal a approuvé les ajustements budgétaires nécessaires au règlement de fin d'année.

Voté à l'unanimité

9 – Dossier DETR 2022

- Le dossier devait être déposé avant le 1er décembre 2021. Il est décidé de faire une demande de 60% de subvention pour des travaux concernant le nouveau cimetière :

- un columbarium, crépi du mur et drainage extérieur pour la somme de 33 413 euros HT

10 – Dossier LEADER

- Le maire informe le conseil municipal qu'une subvention de 80% peut-être attribuée pour l'installation d'une aire de jeux. Ce dossier est complet il comporte plusieurs volets il doit être déposé au plus vite pour être examiné lors de la commission prévue en janvier. Il est décidé de solliciter le fond leader sur un montant de 99811,25€ HT

Voté à l'unanimité

11 – Dossier Amende de Police

- Sur proposition du Maire, il est décidé d'aménager des places de parking dont certaines pour handicapés, de goudronner la route, d'installer une barrière en rondins de bois, de réaliser une aire de retournement sur le chemin du cimetière.

Une subvention sera demandé sur la somme de 24 312 euros HT

Voté à l'unanimité

12 – Informations.

La Région a mis en place un contrat AMBITION REGION 2.

A la réunion du 2 décembre en présence de nos Conseillers Régionaux Mr le Maire a proposé :

- la rénovation thermique de l'école (huisserie, chaudière) et une demande de subvention complémentaire pour les travaux du cimetière

Ces demandes doivent être complétées pour le 15 décembre et une délibération devra rapidement être prise.

L'entreprise GAZ TECHNIQUE est intervenue pour dépanner les chaudières de l'école.

La mairie a appuyé une demande à la MDPH pour remplacer une douche cassée et en installer une adaptée au handicap de notre locataire.

La vieille bouche à incendie du village de Boubeyre ne fonctionnant plus, sera remplacée par le Syndicat des Eaux qui effectue des travaux en ce moment.

Salle Polyvalente .

Suite à une location de la salle, un dégât de cloison a été constaté, une demande de remboursement est faite à l'assurance pour un montant de 1396,75 euros (devis du plâtrier).

Un problème de chauffage est intervenu et nous avons un devis de 408 Euros pour la réparation.

La séance est levée à 22 heures